

## « Citoyenneté, espace public et TIC ; les mutations de l'éducation populaire »

Nathalie Boucher-Petrovic  
 Doctorante Université Paris 13 – MSH Paris Nord

### Introduction

Les mutations des industries de la culture, de l'information et de la communication (ICIC) interrogent les possibilités d'élargissement des lieux d'échange, de débat et d'interaction dans l'espace public et l'émergence de nouvelles modalités de participation citoyenne à la vie publique. Sans verser dans un optimisme béat sur une quelconque démocratie électronique participative, il s'agit ici d'étudier en quoi ces mutations transforment les rapports entre l'espace de l'institutionnel et le non-institutionnel. En effet, les mutations à l'œuvre au sein des réseaux numériques se font dans un contexte sociopolitique plus large qui est celui des transformations du rapport aux institutions (DUBET, 2002). Dans ce cadre, nous voudrions interroger le rôle de l'éducation populaire comme démarche historique visant la participation et l'émancipation des citoyens, mais également comme institution. Nous évoquerons dans un premier temps les caractéristiques du champ de l'éducation populaire et de son rapport à la société dite de l'information. Dans un second temps, nous étudierons les raisons qui poussent les acteurs de ce champ à investir les discours et les pratiques de la société dite de l'information. Enfin, nous interrogerons les enjeux engendrés par cette appropriation.

### **1) Education populaire et société dite de l'information : entre mémoire et miroir**

Notons tout d'abord que ce champ est loin d'être homogène ; le principal clivage se situant entre l'éducation du peuple d'une part (accès au savoir, à l'information, à la culture légitime) que traduisent par exemple les universités populaires, la démocratisation culturelle et les modes pédagogiques classiques de transmission des savoirs, et l'éducation populaire visant la transformation sociale d'autre part (expression des cultures singulières, populaires, partage des savoirs, éducation mutuelle) mettant en œuvre des démarches collectives, collaboratives, une éducation entre pairs. Soit une approche réformiste et une approche plus révolutionnaire.

Il n'y a donc pas de définition univoque, le caractère composite de l'éducation populaire est un élément fondamental pour appréhender ce qui se fait et se dit sous ce vocable. S'il est donc vain de chercher des critères univoques décrivant des démarches d'éducation populaire, certains invariants peuvent toutefois être mis en avant : articulation du collectif et de l'individuel, démocratisation, humanisme, pédagogies et méthodes actives, expérimentation... etc. Il n'en demeure pas moins qu'entre transformation sociale et démocratisation, conflictualité et pacification sociale, émancipation et intégration, offre d'activités et co-construction, démocratisation culturelle et démocratie culturelle, et les différentes conceptions de la société,

de l'individu, de la laïcité, du politique, les tensions et divergences sont nombreuses. Il existe donc plusieurs visions de l'éducation populaire ; visions qui sont en conflit et qui portent la trace des ascendances historiques et idéologiques. Du même coup, on constate logiquement des divergences dans les approches par rapport aux médias et aux TIC. Cela nous amène à la conclusion qu'il existe une lutte pour la légitimité dans le champ de l'éducation populaire. L'appartenance au champ implique des intérêts spécifiques et un champ est constitué de dominants et de dominés (BOURDIEU, 1984). Comment peut-on dès lors appréhender les évolutions du champ de l'éducation populaire ? En se référant à la société dite de l'information ; certains mouvements ne souhaitent-ils pas ainsi s'allier et obtenir des intérêts ? Inversement, si des mouvements récents se revendiquent de l'éducation populaire ; n'y a-t-il pas là une recherche de légitimité ?

Nous ne discuterons pas ici de la réalité des opportunités des technologies d'information et de communication (TIC) pour l'éducation populaire mais plutôt des justifications et des enjeux de cette « projection » dans la société dite de l'information. Nous verrons ainsi les raisons qui poussent certains acteurs du milieu de l'éducation populaire à se positionner sur la question de la société dite de l'information : que ce soit pour rejoindre certains discours dominants, pour le nuancer, le critiquer, ou encore pour l'ignorer volontairement. Il sera ensuite question des enjeux que cela recouvre pour le champ de l'éducation populaire et de son rôle dans l'espace public contemporain. Les positionnements des acteurs sur cette question permettent en effet de mettre au jour des clivages existants entre les mouvements d'éducation populaire et d'éclairer la situation actuelle de ce mouvement. La référence à la société dite de l'information s'agrège sur des divergences déjà existantes et met en abyme les contradictions à l'œuvre.

## **2) Des filiations historiques et une conjoncture propice**

En effet, pour étonnante que puisse sembler cette référence ; la promotion de la société dite de l'information n'est-elle pas davantage le fait des gouvernements et des industriels ? Cette réappropriation de enjeux de la société dite de l'information par l'éducation populaire prend sens dans celle plus large de la société civile (SMSI et Internet citoyen) ; soit la réappropriation citoyenne des enjeux de la société de l'information. Elle trouve également ses origines dans des filiations historiques et une conjoncture propice. En effet, les arguments des promoteurs de la société dite de l'information font écho au rêve et aux idéaux des militants d'éducation populaire.

Concernant les médias, les filiations peuvent s'exprimer principalement en termes de valeurs et d'objectifs. En effet, l'histoire montre que les acteurs de l'éducation populaire se sont toujours intéressés aux médias (presse, cinéma, radio, télévision). On peut donc parler de relations traditionnelles avec les médias dans le champ de l'éducation populaire. Le recours aux discours sur la société dite de l'information procède donc d'une tradition d'innovation dans l'utilisation des médias (ciné-clubs, combat pour la presse, éducation aux médias) qui remonte au début du 19<sup>ème</sup> siècle. De plus, développement de la citoyenneté, diffusion des savoirs, démocratisation de la culture constituent des objectifs chers à l'éducation populaire (surtout dans sa version éducation du peuple) et qu'on a longtemps accolé aux médias. Les médias, avec cette double mission ; outils pour la démocratie (indispensables au fonctionnement démocratique) et outils de

démocratisation des savoirs, correspondent bien aux idéaux humanistes et démocratiques des acteurs de l'éducation populaire qui trouveraient de nouvelles concrétisations avec les outils et dispositifs d'une société en réseaux. Ou tout du moins, ses acteurs le pensent-ils...

Pour autant, une partie de ces mouvements restera toujours méfiante par rapport aux innovations technologiques et aux médias, non par ignorance mais souvent avec un sentiment de défiance important. Comme si le monde des médias était totalement étranger au monde de l'éducation populaire ; les façons de faire des grands médias trop en décalage avec les méthodes de l'éducation populaire. Il existe, en effet, un décalage certain entre le modèle de production, transmission, diffusion et réception des médias de masse et les spécificités pédagogiques et méthodologiques de l'éducation populaire. En effet, les médias de masse des 19<sup>ème</sup> et 20<sup>ème</sup> siècle permettaient-ils de développer des démarches d'éducation populaire (collaboratives, collectives, réciproques, expérimentales, conflictuelles, etc.) ? Sur ce point, l'échec de la radio et de la télé pour l'éducation populaire est révélateur. Ajoutons que les variables de la compétence et du coût ont également participé de ces échecs. Qu'en est-il aujourd'hui avec le développement des réseaux numériques et des TIC ? Ainsi en termes de pratiques et démarches, l'éducation populaire va plutôt trouver des opportunités concrètes avec les TIC. Comme je l'ai pu le lire de la part d'un militant d'éducation populaire ; « *L'internet semble avoir été inventé pour nous* ». Les logiciels libres, les nouveaux outils d'expression et de collaboration (notamment les wikis et blogs) ne représentent-t-il pas le pendant technique des pratiques de partage et de coopération chères à l'éducation populaire ?

On retrouve ainsi plusieurs points de rencontre entre l'éducation populaire et les TIC comme le montre ce tableau :

	<b>Education populaire</b>	<b>TIC</b>
<b>Enjeux sociaux</b>	Éducation pour tous, sans discrimination	Accès pour tous à l'information
	Production et échanges de savoirs	Production d'information et mutualisation
<b>Finalité démocratique</b>	Démocratisation culturelle / démocratie culturelle	TIC et démocratie participative (potentialités)
	Faire du citoyen un acteur Promotion et émancipation individuelle et collective	Nouveaux espaces d'expression et de débat
<b>Portée</b>	Universalisme	Globalisation, décloisonnement des frontières, dématérialisation
<b>Pratique</b>	Education non formelle et non institutionnelle, co-construction, méthodes actives	Fonctionnement en réseau, collaboratif, nécessite l'action
	Travail dans les marges et sur les singularités	Possibilités de nouvelles modalités d'expression pour les « sans »

Le projet d'appropriation des outils est donc un élément constant dans les milieux de l'éducation populaire avec l'idée de maîtriser les outils, de connaître son environnement, d'avoir prise dessus. Ce projet s'est toujours accompagné de discours portant sur la communication et les médias. Or, il nous semble que dans ces discours peuvent être mises en lumière des stratégies discursives. Ces stratégies ne reflètent pas seulement les enjeux à l'œuvre mais sont, selon nous, le lieu même de la confrontation ; le lieu où s'élaborent les politiques, "*ce par quoi, ce pour quoi on lutte*" (FOUCAULT, 1971).

Au-delà des filiations, la référence à la société dite de l'information dans les milieux de l'éducation populaire peut s'expliquer par une conjoncture propice. En effet, la multiplication des discours évoquant la nécessité de refonder l'éducation populaire montre que les milieux de l'éducation populaire se trouvent dans une phase de questionnement. Depuis quelques années, un vaste mouvement d'autocritique est apparu dans les milieux de l'éducation populaire. Le malaise de l'éducation populaire trouve notamment son origine dans les évolutions historiques et structurelles plus larges. Ainsi, de nombreux discours évoquent la désarticulation de l'éducation populaire, en effet, le système social et culturel qui a vu naître les grandes fédérations s'est complètement modifié (fin 19<sup>ème</sup>, Front populaire et Libération). Enfin, ces mouvements ont été ringardisés pendant ces 30 dernières années, (notamment avec l'apparition de la formation permanente et de l'animation socioculturelle), et leur reconnaissance par l'Etat a engendré une certaine instrumentalisation.

Or, les outils technologiques de la société dite de l'information questionnent également ces évolutions (militantisme électronique, multiplicité des engagements et des appartenances, médiatisation des relations...). La thématique de la société dite de l'information se situe ainsi dans le prolongement de ces évolutions structurelles qui posent question à l'éducation populaire et constitue une nouvelle occasion d'interroger l'identité et le sens de ce mouvement.

### **3) Les tensions engendrées**

Cependant, derrière des filiations communes entre les problématiques et valeurs propres à l'éducation populaire et les opportunités des technologies en réseau, des points de divergence demeurent. Nous avons ainsi mis en avant quelques zones de tensions entre l'éducation populaire et les TIC (voir tableau ci-dessous) :

	<b>Education populaire</b>	<b>TIC</b>
<b>Production et transmission de savoir</b>	Partage et construction de savoirs de toutes sortes (savoir faire, savoir être, savoir non formel etc.)	Confusion information et savoir Privilégient savoirs formels et compétences écriture/image
	Construction de savoirs collective A partir de l'expérience vécue	Individualisation des savoirs Intellectualisation avant le vécu
<b>Rapports sociaux, lien social</b>	Travail de proximité, convivialité, Médiation humaine, accompagnement	Mise à distance Médiatisation - Désintermédiation (relation directe, ex. peer to peer , blogs)
<b>Mode d'action</b>	Privilégie l'action collective	Individualisation des pratiques (collectifs mouvants)
<b>Pouvoir, rapport au politique</b>	Tissu associatif, non lucratif, tiers secteur  Contre-pouvoir, militantisme	Origine libertaire reprise par discours libéral et marchandisation (web marchand) Objet technique malléable (en partie neutre) outil, pas politique

#### 4) Quid des usages ?

Au-delà des filiations et des tensions, qu'en est-il de la réalité des usages des médias et des TIC dans les milieux de l'éducation populaire ? De l'enquête réalisée en partenariat avec l'Injep et Denis Adam en 2005<sup>1</sup>, il ressort que les 122 associations d'éducation populaire qui ont répondu sont largement équipées en supports d'information et de communication. On note une très forte présence du multimédia (pour 80%) ; la question préalable de l'équipement semble donc être dépassée.

Cependant, le taux de réponse de 122 sur 800, semble être le signe plus général du peu d'intérêt porté à cette question. De plus, le caractère interactif du multimédia est rarement mis en œuvre, tout comme les outils collaboratifs des TIC. Or, c'est bien là tout l'enjeu des relations TIC/éducation populaire. Une grande partie des associations utilisent les outils d'information et

<sup>1</sup> Enquête nationale adressée aux associations agréées "jeunesse et éducation populaire" et celles abonnées au site [www.educ-pop.org](http://www.educ-pop.org) (environ 800 au total). Nathalie Boucher-Petrovic, Denis Adam et Institut National Jeunesse Education Populaire.

de communication (médias et TIC) principalement pour transmettre de l'information, plus que pour communiquer.

Concernant les champs d'activités ; l'enquête montre qu'il existe une grande diversité des champs d'activités sous le nom éducation populaire, avec en tête une majorité d'associations s'occupant de formation, loisirs, culturel et socioculturel et jeunesse. L'enquête montre également que l'activité d'éducation et d'accès aux médias et aux TIC ne concerne que 6% d'associations. Concernant plus particulièrement Internet, une large majorité a un site internet (80%), dont la création s'étale sur 10 ans (de 1995 à 2005) avec une pointe en 1999 et une majorité de créations de sites après cette date. Pour ce qui est des logiciels libres ; une majorité n'en n'utilise pas (63%) dont seulement 2% prévoient d'en utiliser. Enfin concernant l'équipement/production par média, le multimédia et la presse sont dominants, pour la radio et la télé le taux de production est très inférieur (-30%) au taux d'équipement.

Plus globalement sur les enjeux de la société de l'information, 1/3 des associations interrogées n'ont pas d'avis sur la société de l'information. 50% des associations qui émettent un avis sur la société de l'information, le font de manière critique et essentiellement négative, mais moins d'1/3 conduisent des actions d'éducation ou de critique des médias.

### **5) Citoyenneté, espace public et TIC ; quels enjeux pour l'éducation populaire ?**

L'analyse des modalités d'appropriation du discours sur la société de l'information par les mouvements d'éducation populaire révèle que ces mouvements, héritiers d'une histoire mouvementée ancrée dans le combat pour l'émancipation des hommes, trouvent dans le modèle de la société de l'information des points d'appui pour remettre à jour leur projet. Ce modèle constitue la tentation de la modernité qui permettrait d'actualiser le projet historique de l'éducation populaire. De manière générale, nous avons pu observer une obsession certaine de la modernité au sein de ces milieux. Ce qui nous amène à penser que la réappropriation des thématiques liées à la société de l'information constitue un des pendants des stratégies de relégitimation et d'actualisation du projet d'éducation populaire permettant de se délivrer du poids des critiques portant sur leur ringardise, sur leur non modernité et leur incapacité à se saisir des nouveaux enjeux.

D'autre part, on observe une recomposition du champ de l'éducation populaire avec un repositionnement des mouvements historiques et l'entrée en scène de nouveaux acteurs (Attac, Vecam). La question de la société de l'information représente donc pour les acteurs de l'éducation populaire une nouvelle occasion de redéfinir le champ auquel ils appartiennent. Il s'agirait pour les acteurs légitimes de délimiter le champ, et pour les acteurs « illégitimes », au contraire, de l'élargir. Ces stratégies donnent lieu à de nouvelles alliances (plusieurs fédérations travaillent en commun avec Attac, d'autres avec des acteurs issus de l'économie sociale, d'autres avec le monde du logiciel libre et de l'Internet citoyen). Il s'agit notamment pour les acteurs d'éducation populaire de revendiquer, auprès des acteurs exogènes au champ, une légitimité et une expertise dans la définition d'une société de l'information démocratique. L'éducation populaire apparaît dès lors comme un champ dont les frontières se construisent et se

déconstruisent en permanence. Aujourd'hui, la recomposition du champ de l'éducation populaire se fait autour des questions liées à l'altermondialisme, aux réseaux d'information et de communication et aux nouvelles formes de participation à l'espace public.

Si le modèle de la société de l'information découle, en partie, de représentations utopiques, en ce sens qu'il définit une forme idéale de société à construire, tout autant qu'un processus de construction, reste que derrière cette forme idéale, plusieurs idéologies seraient revendiquées. Le modèle dominant de la société de l'information se fonde à la fois sur une idéologie de marché et sur une idéologie de la communication, œuvrant dans une même dynamique de décloisonnement des frontières, de mondialisation, de médiatisation généralisée. Mais, la société de l'information est également habitée par un imaginaire scientifique et libertaire (FLICHY, 2001). Le recours au modèle de la société de l'information apparaît comme une véritable idéologie politique « légitimante » (GARNHAM, 2000) dans laquelle s'engouffrent également des acteurs n'appartenant pas directement à ce processus, et ne répondant pas nécessairement aux schémas attendus. De plus, l'idéologie et l'utopie constituent deux fonctions complémentaires au sein de « l'imagination sociale et culturelle » (RICOEUR, 1997) et posent la question de l'identité, car si l'idéologie permet la reproduction des rapports de domination, elle fonde aussi les processus de construction identitaire et fait partie intégrante de « la structure symbolique de la vie sociale » (RICOEUR, 1997). La part acceptée de l'idéologie, l'est parce qu'elle donne une identité ; elle fonctionne par reconnaissance.

Les discours sur la société de l'information formeraient alors un espace symbolique plus ou moins défini, dans lequel les acteurs sociaux peuvent projeter leur propre imaginaire et leur propre finalité. Ainsi, cette thématique serait donc « appropriable » pour servir différentes stratégies. En cela, elle s'apparente à tous ces discours rassembleurs et consensuels avec lesquels il est difficile d'être en désaccord : développement durable, démocratie locale, fracture numérique etc. La question de savoir si cette rhétorique ne s'apparente pas à une forme de violence symbolique reste entière ; « *La violence symbolique, c'est cette violence qui extorque des soumissions qui ne sont même pas perçues comme telles en s'appuyant sur des attentes collectives, des croyances socialement inculquées.*<sup>2</sup> ». En s'appropriant cette thématique, certains milieux de l'éducation populaire ne risquent-ils pas d'épouser de nouvelles logiques potentiellement en contradiction avec leurs valeurs, de passer d'une cité civique à une cité marchande (BOLTANSKI, CHIAPPELLO, 1999) ? Pour cette raison, l'enjeu de la singularité de cette réappropriation nous paraît essentiel.

Il s'agit là de s'interroger sur le rôle que veulent s'assigner ces mouvements dans l'espace public politique et médiatique. D'autant que d'innombrables manifestations d'un désir d'engagement citoyen se font jour ; souvent en dehors des institutions. En effet, l'éducation populaire est également à l'œuvre ailleurs que dans les institutions qui en portent le nom et elle aurait une nouvelle actualité. Depuis 1998 environ, la notion d'éducation populaire est de retour dans le débat public et pas seulement dans les milieux concernés. De nouveaux acteurs s'en saisissent : villes, conseils généraux, nouveaux acteurs associatifs, réseaux de citoyens. La formation de l'esprit critique, la figure du citoyen éclairé, la volonté de « faire ensemble », l'émancipation collective et individuelle, la croyance dans les vertus émancipatrices de l'éducation, le partage du savoir, tous ces idéaux de l'éducation populaire trouveraient aujourd'hui une nouvelle résonance dans un contexte marqué par un espace public fragmenté (MIEGE, 1995), une crise économique, sociale et culturelle, la remise en cause des institutions publiques et l'impératif « d'éducation tout

---

<sup>2</sup> BOURDIEU P., *Raisons pratiques*, Seuil, Paris, 1994. p.188

au long de la vie ». Cependant, l'éducation populaire a déjà eu plusieurs renaissances souvent à des moments de crise, dans des situations d'urgence.

Parallèlement, on observe un besoin de redonner du sens à la démocratie et l'apparition d'une nouvelle revendication : la réappropriation de l'espace public par les citoyens. En effet, de nombreuses actions qui visent à développer la citoyenneté et à approfondir la démocratie se font jour, mais ces actions ne sont pas forcément visibles ou légitimes, car elles se font en dehors des espaces institués. Cafés citoyens, jardins partagés, développement de l'expertise citoyenne dans la ville, les quartiers, actions de rue visant à interpeller les citoyens, réseaux d'acteurs engagés dans le partage des savoirs, journaux citoyens, réseaux de blogs citoyens, médias alternatifs, wikis, forums sociaux : il s'agit d'initiatives souvent privées créant de nouveaux espaces d'expérimentation démocratique. Or si nous avons évoqué une nouvelle actualité de l'éducation populaire, la relative absence de l'éducation populaire institutionnelle et historique dans ces espaces nous fait dire qu'il y a un certain décalage notamment entre les discours et les pratiques (ce qui est projeté et ce qui est fait) et des difficultés pour des acteurs agissant désormais dans des cadres institutionnels, professionnalisés, répondant à des commandes, d'inventer encore. Aussi le clivage que nous avons évoqué en introduction entre éducation du peuple et éducation populaire visant la transformation sociale se retrouve dans les usages et outils mis en œuvre ; entre information et communication institutionnelle (site vitrine, transposition des pratiques traditionnelles de l'information et de la communication) et développement d'outils collaboratifs et interactifs ; tant pour des usages internes que pour la mise en œuvre de démarches éducatives

Dans ce contexte, le rôle de l'éducation populaire comme démarche visant la participation des citoyens à un espace public commun et leur émancipation se trouve ré-interrogé à la fois par les nouvelles revendications sociales et par les nouveaux outils qui peuvent les servir. Les TIC permettent donc de réactualiser les valeurs chères aux militants d'éducation populaire et de questionner voire renouveler les pratiques traditionnelles.



## **Bibliographie**

- BOURDIEU, Pierre [1984]. Questions de sociologie. Editions de Minuit, Paris
- BOURDIEU, Pierre [1994]. Raisons pratiques, Seuil, Paris
- BOLTANSKI, Luc, CHIAPPELLO, Eve [1999]. Le nouvel esprit du capitalisme. Gallimard, Paris
- DUBET, François [2002]. Le déclin de l'institution. Seuil, Paris
- FLICHY, Patrice [2001]. L'imaginaire d'internet. La Découverte, Paris
- FOUCAULT, Michel [1971]. L'ordre du discours. Gallimard, Paris
- GARNHAM, Nicholas [2000]. « La théorie de la société de l'information en tant qu'idéologie. Une critique » dans Questionner la société de l'information, Réseaux n°101, Hermès Science Publications, Paris
- MIEGE, Bernard [1995]. « L'espace public : perpétué, élargi et fragmenté » dans PAILLIART Isabelle (dir), L'espace public et l'emprise de la communication, Ellug, Grenoble
- RICOEUR, Paul [1997]. L'idéologie et l'utopie. Seuil, Paris